

**COMMUNIQUÉ #01/FR/2023**  
**Genève, Suisse**  
**6 juillet 2023**

## **Déclaration de Défense des Enfants International** **Allégations d'abus sexuels sur mineur.e.s**

Genève, 6 juillet 2023 - Défense des Enfants International (DEI) a été informée par les médias internationaux de cas d'abus sexuels sur des enfants et des adolescent.e.s qui auraient été commis par plusieurs prêtres catholiques<sup>i</sup>, parmi lesquels Jorge Vila Despujol, décédé en 2012. Ces abus auraient eu lieu dans un internat de Cochabamba, en Bolivie, qui n'était pas lié à DEI. Cependant, Jorge Vila Despujol a été le fondateur de la section nationale de DEI en Bolivie en 1985.

Le mouvement DEI est fondé sur la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, y compris l'article 19 sur le droit de l'enfant à être libre de toute forme de violence, et DEI condamne sans équivoque toutes les formes de violence ou d'abus contre les enfants.

La direction actuelle de DEI a été choquée d'apprendre ces allégations concernant un ancien représentant de DEI et condamne absolument tous les actes criminels et abusifs à l'encontre des enfants. DEI exhorte les autorités à mener avec diligence les enquêtes nécessaires sur les allégations des victimes/survivant.e.s et à révéler tous les crimes, afin que les auteurs puissent être traduits en justice et que les survivant.e.s reçoivent des réparations et un soutien, bien que rien ne puisse compenser une enfance détruite par la violence.

DEI affirme sa solidarité et son soutien sans équivoque aux survivant.e.s et à leurs familles.

DEI encourage d'autres victimes ou témoins potentiels à contacter la hotline et à apporter leur témoignage au processus judiciaire pour rétablir la vérité et la justice.

DEI-Bolivie a fermement condamné les crimes présumés et a déclaré sa solidarité avec les victimes. Elle facilitera bien entendu les enquêtes relatives à ces allégations, ouvrira toutes les archives pertinentes de DEI et coopérera pleinement avec l'équipe chargée de l'enquête. DEI-Bolivie a également commencé à revoir ses processus et politiques internes afin de créer un environnement sûr pour les enfants et de faire tout ce qui est possible pour prévenir toutes les formes de violence.

DEI a adopté au niveau du Mouvement une solide politique et des principes de sauvegarde des enfants dès 2020, promouvant une politique organisationnelle de « tolérance zéro » à l'égard de la violence et des abus contre les enfants et construisant une forte culture de la prévention. Le Code de conduite de DEI en matière de protection de l'enfance a été signé par toutes les organisations membres du Mouvement. Les recommandations de ces documents clés ont été ou sont en train d'être mises en œuvre par toutes les sections nationales de DEI. Ce sont des critères d'adhésion que toutes les sections nationales sont tenues d'adopter ; alternativement, elles peuvent mettre à jour leurs propres politiques nationales de sauvegarde des enfants conformément aux dernières normes internationales, en les adaptant à leurs activités, et en évaluant et réduisant en permanence les risques pour les enfants.

Certains membres de DEI travaillent également au développement et à la mise en place d'une culture de protection de l'enfance dans d'autres secteurs de leur pays. Le processus d'examen permanent de DEI contribue à garantir la transparence, à faciliter l'examen des droits humains, à empêcher les dissimulations et à permettre l'accès à la justice pour les enfants et les jeunes, et, en fin de compte, à protéger les enfants contre toutes les formes de violence et de maltraitance.

**La sécurité et le bien-être des enfants ont toujours été et restent la priorité de DEI, en particulier dans les 30 pays où DEI conduit des activités.**

\*\*\*\*\*

*Défense des Enfants International (DEI) est un important mouvement de terrain axé sur les droits de l'enfant et basé sur l'adhésion, fondé en 1979, première Année internationale de l'enfant. DEI promeut et protège les droits de l'enfant aux niveaux local, national, régional et international. DEI a corédigé la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CDE).*

*DEI a un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'UNICEF, de l'UNESCO, de l'OIT, du Conseil de l'Europe, du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant, de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, de la Ligue des États arabes et entretient des relations étroites avec le Comité des droits de l'enfant des Nations unies.*

**Pour plus d'informations:**

Alex Kamarotos, Directeur Exécutif, Défense des Enfants International

+33 607028641 (mobile ou WhatsApp) ou +41 76 625 82 44

[director@defenceforchildren.org](mailto:director@defenceforchildren.org), [communications@defenceforchildren.org](mailto:communications@defenceforchildren.org)

Twitter: @DCIsecretariat, @DCIdirector

---

<sup>i</sup> <https://english.elpais.com/international/2023-05-10/bolivia-to-investigate-pedophilia-in-the-catholic-church-its-our-duty-to-history-and-the-victims.html>